

Devenir partenaire d'Amicus Radio



radio.amicus-curiae.net

Amicus Radio est un catalogue original de chroniques, magazines, reportages, entretiens et documentaires, à écouter en ligne ou à télécharger. Porté par le talent et la curiosité d'une équipe d'animateurs d'horizons divers – magistrats, professeurs, journalistes, avocats – nos podcasts s'appliquent à rendre le droit audible et accessible, par-delà ses frontières disciplinaires, culturelles ou géographiques.

Adapté à nos rythmes de vie, le podcast est un moyen d'information et de communication de plus en plus prisé. Offrant une immense diversité de formats et de tons, il est un outil pratique et divertissant pour découvrir des univers et approfondir nos connaissances.

Accessibles à tous en ligne, nos programmes sont téléchargeables gratuitement et permettent ainsi à nos auditeurs de s'informer, de raisonner mais aussi de se détendre.

NOS EMISSIONS



Droits de l'Homme



Société



Histoire



Numérique



Cinéma



Littérature



Europe



Arts



Musique



Théâtre



Documentaires



Expérience



Cours du soir



Evènements

NOTRE AUDIENCE

184 000 écoutes en 2020

Notre audience connaît une augmentation significative et constante depuis les débuts d'Amicus Radio !

OBJECTIF

+ 30% en 2021 !

NOTRE DIFFUSION

- Le site de la radio : www.radio.amicus-curiae.net
- Les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Spotify, iTunes, mais aussi bientôt, Deezer, Youtube, Instagram
- L'application Amicus Radio

NOS OFFRES : DES PARTENARIATS SUR MESURE

1. DEVENIR UN AMICUS

Donnez de la visibilité à votre marque en soutenant la réflexion juridique, sa diffusion et son accessibilité. Bénéficiez de la présence de votre logo sur le site et du référencement des associés et membres de votre cabinet comme « Experts Amicus », leur permettant de participer en fonction du calendrier d'Amicus Radio à certaines émissions de la grille, sur sollicitation des producteurs.

► BUDGETS

Devenir un Amicus	3000€/an
-------------------	----------

2. COPRODUCTION D'ÉMISSIONS POUR LE CATALOGUE AMICUS RADIO

Devenir un Amicus, participer à une émission et entrer dans notre catalogue : c'est possible ! Le savoir-faire et la pratique des professionnels du droit ont une valeur pour Amicus Radio ! Ils apportent leurs compétences et leur vision, et participent à l'élaboration d'une émission ainsi qu'à son financement.

Le partenaire de coproduction peut apporter des idées de thématiques ou être sollicité sur une thématique identifiée par l'équipe d'Amicus Radio. Discutez avec nous des thèmes qui vous animent, ils rencontrent sûrement nos besoins et ceux de nos auditeurs !

EXEMPLES D'ÉMISSIONS QUE NOUS POUVONS PRODUIRE ENSEMBLE :

LES AMPHIS



les amphis d'Amicus

CONCEPT : 5 épisodes de 10 minutes. Un expert occupe l'antenne pour traiter d'une question juridique incontournable ou d'actualité, avec une approche pédagogique, tel un cours du soir radiophonique.

REPORTAGE IN SITU



CONCEPT : Ces reportages de 15-20 minutes, rendent compte d'une sélection de rencontres et d'évènements du monde du droit à un plus large public et relaient les débats qui s'y construisent afin que chacun, même sans être sur la liste, puisse se former et s'informer !

Toutes ces émissions peuvent faire l'objet d'une coproduction, dès lors que les envies du partenaire sont en harmonie avec les exigences de la ligne éditoriale d'Amicus Radio et avec son calendrier. Le contenu coproduit est mis à disposition pour diffusion via tous les canaux du partenaire avec mention et lien Amicus Radio.

► BUDGETS

Les Amphis	3500€ / émission
In Situ	4500€/ émission

3.CO-PRODUCTION À USAGE INTERNE : « FAITES ENTRER LA RADIO DANS VOTRE ENTREPRISE »

Être pertinent auprès de vos clients, communiquer sur vos compétences, capter des moments importants de votre entreprise sont autant d'opportunités à saisir !
Bénéficiez de notre savoir-faire pour « mettre en voix » votre image et produire votre propre émission radio.
Nous coproduisons un programme radiophonique destiné à être diffusé via les canaux du partenaire (site web, réseaux sociaux, newsletters...). Nous adaptons ces émissions à vos besoins.

EXEMPLES ET IDÉES DE FORMATS, MODULABLES POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS DE COMMUNICATION INTERNE OU EXTERNE :

UN JOUR AVEC

Il s'agit d'une plongée à micro ouvert dans votre quotidien, afin de présenter une journée ordinaire ou extraordinaire dans la vie du cabinet, d'un service ou d'un avocat.

LE SEMINAIRE CLIENTS « RADIOPHONIQUE »

Il s'agit d'une nouvelle approche du séminaire clients : votre séminaire est présenté comme une émission de radio d'environ 50 minutes. Vous choisissez le thème et l'orientation scientifique. L'équipe d'Amicus Radio quant à elle, vous assiste et assure la rédaction en chef, l'animation du séminaire, la captation et la réalisation.

TEAM BUILDING

Ensemble nous réalisons avec une ou plusieurs équipes du partenaire, une émission de radio. Il s'agit d'un travail concret sur un sujet de fond, qui mobilise la créativité, des regards différents sur la pratique, favorise l'esprit d'équipe pour arriver au résultat final : une vraie émission de radio. Vous désirez insérer des pastilles sonores - mini reportages, micro-trottoir, intervention d'un expert depuis l'international – nos équipes vous assistent !

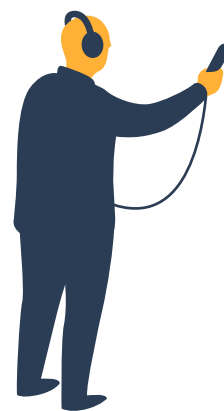
► BUDGETS

Un jour avec	5000€
Le séminaire clients « radiophonique »	6000€
Team building	7000€

**Vous pouvez également
élaborer une émission
sur mesure en parlant
de vos projets avec
l'équipe d'Amicus Radio.**

POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE D'AMICUS RADIO ?

- ▶ Pour participer et être associé à des initiatives de grande qualité au service de la promotion et de la diffusion de la « chose juridique » et soutenir l'accès au droit à travers **une information exigeante et accessible au plus grand nombre** ;
- ▶ Pour prendre votre place dans les débats sur le droit et la justice en **véritable acteur de la communauté des juristes** ;
- ▶ Pour partager **votre passion pour le droit**, son histoire, ses enjeux dans la société, et nouer ou renouer avec une approche culturelle et intellectuelle du droit ;
- ▶ Pour diffuser et médiatiser **vos expertises et vos points de vue** sur des sujets d'actualité ou prospectifs dans votre champ de compétence, en participant à une émission de radio ;
- ▶ Pour **informer** vos clients et les amener à **réfléchir** avec vous à des grands sujets de droit ;
- ▶ Pour faire circuler le nom de votre marque dans **un univers ouvert et inspirant** auprès d'un public varié, composé de professionnels du droit, d'étudiants, mais aussi de citoyens... ;
- ▶ Pour **réunir et former vos équipes**, autour d'échanges riches et ludiques sur l'histoire, l'avenir et les enjeux de la justice. Les mobiliser et les rendre encore plus acteurs du droit ;
- ▶ Pour renforcer l'esprit d'équipe autour d'une **passion commune** et vous positionner en tant que « passeur du droit ».





L'ÉQUIPE D'AMICUS RADIO

Harold Epineuse, directeur des projets, fondateur

Sarah Albertin, directrice des projets, secrétaire générale

Camille Blumberg, directrice d'antenne

Léa Delion, chargée de communication

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



AMICUS CURIAE

8 rue Chanoinesse, 75004 PARIS

01.40.51.02.51

contact@amicus-curiae.net